



## EXPLUSION APPARTEMENT XXXX

Par **LILS**, le **18/06/2013** à **17:05**

Bonjour,

je permets de vous écrire car je suis dans une situation très compliquée.

J'ai pris un appartement en sous location à 500 € par mois et je me suis toujours acquittée du loyer avant le 7 du mois.

Il y a quelques jour j'ai reçu un commandement à quitter les lieux par voie d'huissier pour mon bailleur.

il se trouve qu'un jugement a été rendu en ce sens depuis le 8 Janvier 2013 et ce dernier ne m'a jamais informé.

un contrat de location a été établi entre le bailleur et moi mais je ne pense qu'il a eu une autorisation de sous location.

je n'ai pas de carte de séjour et détiens un récépissé car j'ai entamé une procédure de régularisation qui est en cours.

j'ai une fille de 18 mois et je n'ai nul part ou aller.

je suis vraiment confuse et cherche désespérément une solution.

je vous écris pour vos avis et conseils et la démarche à suivre.

Par **HOODIA**, le **18/06/2013** à **17:49**

Vous ne deviez pas avoir votre nom sur la boite à lettre ?

Par **LILS**, le **18/06/2013** à **20:35**

mon nom n'est pas sur la boite aux lettres

Par **HOODIA**, le **19/06/2013** à **06:47**

Ce qui explique le fait que la procédure avec l'huissier suivait son cours .....